



# CAP agricole Jardinier paysagiste

DIPLOME DE NIVEAU 3 PAR APPRENTISSAGE



**2021 : 20 apprentis**

- Taux de réussite 2021 : 95%
- Taux de satisfaction 2021 : 90%
- Taux d'insertion 2021: NC



## CONTACT

Coordinateur :  
Rachel Malinine

Lycée agricole  
150 route de la mairie  
74130 Contamine-sur-Arve

+33 (0)4 50 03 62 01

[WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR](http://WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR)

Mise à jour : 13-10-2021

**afnor**  
CERTIFICATION

**Qualiopi**  
processus certifié

**CFIA ENVOL**

**L'AVENTURE DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GARDIENS NATURE



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation vise à valider les compétences de l'ouvrier jardinier paysagiste
- Entretenir la végétation
- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

## ORGANISATION ET CONDITION D'ACCÈS

Dossier d'inscription, à renvoyer COMPLET au plus tard **1 mois avant le début de la formation**

Test de positionnement : **01 septembre 2021**

**ACCESSIBILITÉ :** L'établissement est signataire de la charte qualitative d'accueil H+, les personnes en situation de handicap reconnu bénéficieront d'un suivi, d'un plan de formation, d'une pédagogie renforcées.

### DURÉE

En alternance sur 24 mois, du 01-09-2021 au 31-08-2023.

**Durée en OF :** 840 heures soit 12 semaines par an en centre de formation

**Durée en entreprise :** 2 000 heures à 2 374 heures

**EFFECTIF MINIMUM :** 12

**EFFECTIF MAXIMUM :** 25

**PROCHAINE SESSION :** 05/09/2022

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation s'articule autour d'enseignements professionnels et d'enseignements généraux

### Enseignement professionnel

- Module scientifique : Biologie végétale, agronomie, écologie, reconnaissance des végétaux (70 h)
- Module technique : entretien végétal, entretien des installations et des infrastructures paysagères, création végétale , création d'installations et d'infrastructures paysagères (petite maçonnerie...), mécanique (entretien courant et réparation de 1er niveau des matériels et équipements) (161 h )
- Module technique en lien avec le territoire : Entretien des berges et cours d'eau , Taille et soins des arbres fruitiers (70 h)

### Enseignement général

- Module Expression et communication (12 h)
- Module Mathématiques (24 h)
- Module Monde actuel (18 h )
- Module Histoire-Géographie (8 h )
- TIC (technologie de l'information et de la communication) (18 h )
- Protection sociale et droit du travail (13 h )
- Santé sécurité au travail (14 h )
- Anglais (8 h )
- Sport (4 h )



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit avoir au minimum 15 ans au plus tard le 31 décembre suivant le début de la formation et ne pas avoir atteint 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.
- Le candidat devra avoir trouvé une entreprise prête à lui signer un contrat d'apprentissage.
- Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu handicapé
- Possibilité de parcours individualisés (en 1 an) selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures et des acquis académiques.

## TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPérateur de CCompétences de l'entreprise (OPCO) ou par la collectivité territoriale.  
Tarif à partir de 13€ de l'heure.

## MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nous mettons en place une pédagogie de l'alternance.

- Chaque semaine de formation a un thème et les enseignements s'axent autour de celui-ci.
- Un livret d'alternance permet de créer un lien entre l'entreprise, le centre de formation, et les familles
- Un débriefing hebdomadaire des travaux réalisés en entreprise permet de travailler à développer et mutualiser les compétences techniques et générales
- La formation est dispensée par modules peut être validée par blocs de compétences

## OBTENTION DU DIPLÔME

Diplôme en 6 Unités Capitalisables (UC) et 1 unité d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres.

Les UC sont évaluées tout au long de la formation dans le cadre de situation d'épreuve inspirée des pratiques professionnelles.

Pour chaque UC, l'apprenti peut bénéficier d'un 2ème passage s'il ne l'a pas validée.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme équivalent, une dispense de certains enseignements peut-être étudiée par l'autorité académique.

## DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

La formation vise à former des ouvriers qualifiés en travaux paysagers, tout en apportant une sensibilité aux espaces naturels afin d'intervenir tant en jardin, qu'en pleine nature.

### Les champs d'interventions de l'ouvrier paysagiste

- Entreprise paysagiste
- Services techniques des communes
- Syndicat et groupement intercommunaux (service environnement et entretien de l'espace)
- Entreprise d'entretien de l'espace
- Association intervenant sur l'environnement et en entretien de l'espace
- Encadrant de chantier d'insertion

### Le parcours peut également se poursuivre sur une formation de niveau 4

- Bac Pro Aménagements Paysagers ou Brevet Professionnel Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers



**JE PRÉPARE MES QUESTIONS, JE PRENDS QUELQUES NOTES,  
JE RETIENS LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE...**



Lycée agricole  
150 route de la mairie  
74130 Contamine-sur-Arve

+33 (0)4 50 03 62 01

[WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR](http://WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR)

